

Mars 2026



IZEL INFO

www.izellesequerchin.fr



✓ Accueil de loisirs des vacances d'hiver

Ce sont 36 enfants qui ont été accueillis au centre de loisirs la première semaine des vacances scolaires de février.

L'équipe d'animateurs, Axel, Cassandre, Charlotte, Clémence, Livio et Zoé, a accompagné les enfants dans la réalisation d'activités manuelles et la préparation de gâteaux et de crêpes à l'occasion du carnaval, où les enfants ont pu parader sous leur déguisement.

La bonne humeur était au rendez-vous malgré une météo difficile et dès que le temps l'a permis, des jeux en extérieur ont été organisés.

A l'occasion de la sortie de fin de semaine, la journée de vendredi a été l'occasion pour les enfants de composer eux-mêmes leur propre sandwich et ils se sont révélés être de vrais petits chefs ! Ils se sont rendus ensuite au musée de l'illusion à Lille où ils ont pu découvrir un monde trompeur et fascinant.



Le mot de la Maire



Chères Izelloises,
Chers Izellois,

Dans quelques semaines se tiendront les élections municipales, moment essentiel de la vie démocratique locale.

Ce rendez-vous est toujours particulier : il nous invite à faire le point sur le chemin parcouru, à réfléchir aux défis qui se présentent à nous et, surtout, à choisir collectivement l'avenir que nous souhaitons pour notre commune.

Les élections municipales sont l'occasion d'un débat d'idées. Elles permettent à différentes sensibilités et visions de s'exprimer. Ce débat est sain et nécessaire. Il doit se dérouler dans le respect, l'écoute et la volonté de construire. La diversité des points de vue est une richesse, dès lors qu'elle s'inscrit dans un attachement commun à notre territoire et à ses valeurs.

Voter, c'est exercer un droit fondamental. C'est aussi une responsabilité. Par votre participation, vous contribuez à donner toute sa légitimité à l'équipe qui sera élue pour conduire les affaires communales durant les prochaines années.

Notre commune a toujours su avancer grâce à l'implication de ses habitants.

Je vous invite donc à vous informer, à échanger, et à participer massivement au scrutin.

Portez vous bien.

*Sentiments dévoués,
Corinne DUBOIS*



Rendez-vous en avril pour de nouvelles aventures !

✓ *Echos des associations*

📌 *Randonneurs izellois*

Ce sont 60 membres qui se sont retrouvés au club house du stade communal pour la traditionnelle galettes des rois organisée par les Randonneurs izellois le 14 février 2026.

Ces galettes frangipane et pommes confectionnées par leur pâtissier attitré de Beaumont et le cidre accompagnateur ont ravi les papilles des convives. Une buche glacée a terminé le repas.

En ce jour de la Saint-Valentin, les femmes se sont vu offrir une rose par l'association.

Tout le monde est reparti enchanté de ce moment de convivialité si précieux pour la bonne marche de l'association.



✓ *Affaires scolaires et périscolaires*

📌 *Inscriptions 2026 - 2027 Groupe scolaire Henri Matisse*

La campagne d'inscription pour les enfants intégrant l'école maternelle en **Petite Section** est désormais ouverte pour la rentrée scolaire 2026-2027. Sont concernés les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2023.

Vous pouvez dès à présent vous rapprocher de la mairie afin d'y effectuer l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire à venir. Concernant les enfants nés en **2024**, susceptibles d'être accueillis en **Toute Petite Section**, l'admission à l'école se fera dans la limite des places disponibles. Seuls pourront être inscrits les enfants ayant **deux ans révolus au 2 septembre 2026** et accueillis les enfants ayant acquis la propreté.

Nous vous remercions d'effectuer ces démarches dans les meilleurs délais afin que nous puissions préparer au mieux les prévisions de rentrée.

📌 *Accueil périscolaire*

La chandeleur en accueil périscolaire : un moment gourmand et créatif. Chaque année, le 2 février, la Chandeleur est une fête très attendue par les enfants à la garderie. Bien plus qu'une simple tradition gourmande, cette journée devient une aventure éducative, mêlant cuisine, créativité et partage. Accompagné des animateurs, cet atelier cuisine a permis de travailler plusieurs compétences : lire une recette, mesurer les quantités, développer la motricité fine et respecter les règles d'hygiène. Chacun participe, c'est un moment de coopération.



✓ *Travaux*

◆ Début des travaux d'installation de la vidéo protection dans la commune

Notre commune a engagé officiellement le chantier d'installation de son futur dispositif de vidéo protection.

Ce projet, attendu par de nombreux administrés, s'inscrit dans une démarche de prévention, de protection des biens et des personnes et de soutien aux forces de sécurité. C'est un projet structuré et très encadré qui vise à renforcer la sécurité des espaces publics, dissuader les actes de malveillance et faciliter les enquêtes en cas d'infraction. Ce dispositif respecte strictement le cadre légal en vigueur, notamment en matière de protection des données personnelles et d'information du public avec signalétique réglementaire.

Le choix des lieux d'implantation des caméras ne doit rien au hasard. Il a été réalisé sur les conseils des référents sûreté de la Gendarmerie nationale, à l'issue d'un diagnostic précis du territoire communal. C'est la société EIFFAGE qui a été retenue pour ce marché public attribué en décembre 2025. Ce projet a été dimensionné de manière à pouvoir accueillir des caméras complémentaires dans les années à venir si cela s'avérait nécessaire.



✓ *Informations diverses*

◆ Convention de "rappel à l'ordre"

À la suite d'une conférence initiée par la Communauté de Communes Osartis-Marquion et animée en 2021 par Monsieur André LOURDELLE, à laquelle Madame la Maire avait assisté, le Conseil municipal a autorisé, par délibération en date du 21 octobre 2021, la signature du « Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre » entre notre commune et le Parquet du Tribunal judiciaire d'ARRAS.

Ce dispositif, prévu par la loi, permet au Maire d'intervenir de manière formelle auprès d'un administré auteur de faits susceptibles de troubler le bon ordre, la sûreté, la sécurité ou la salubrité publiques, lorsque ces faits ne constituent pas une infraction pénale. Il s'agit d'un outil de prévention et de responsabilisation, fondé sur le dialogue et le rappel des règles qui garantissent le vivre-ensemble.



C'est le 4 février 2026 que ce protocole a été officiellement signé par Monsieur Sylvain BARBIER SAINTE MARIE, Procureur de la République, et Madame Corinne DUBOIS, Maire d'IZEL-LES-ÉQUERCHIN, formalisant ainsi le partenariat entre notre commune et le Parquet.

Cette signature s'est déroulée sous l'œil attentif des représentants de la gendarmerie, partenaires essentiels avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Ils auront un rôle important dans la mise en œuvre concrète de cette procédure et dans le suivi des situations concernées.

Par cet engagement, la municipalité réaffirme sa volonté d'agir avec réactivité et responsabilité pour préserver la tranquillité publique et renforcer la prévention sur notre territoire, dans un esprit de coopération étroite entre les services de l'État et la collectivité.

◆ Distribution gratuite de pièges à frelons pour prévenir la prolifération des nids

Face à la recrudescence des nids de frelons observée ces dernières années, la municipalité, en partenariat avec les apiculteurs du village et l'entreprise Abeilles Protect 62 ont décidé d'agir.

Des pièges à frelons ont été distribués gratuitement à une vingtaine d'habitants volontaires ce mercredi 25 février afin de limiter l'installation des colonies dès le printemps.

L'objectif de cette initiative est clair : intervenir en amont, avant que les nids ne se développent dans les jardins, les haies ou sous les toitures.

La campagne cible principalement le frelon asiatique, espèce invasive particulièrement agressive pour les abeilles et dangereuse à proximité des habitations. En capturant les fondatrices au printemps, la commune espère réduire significativement le nombre de nids actifs en été.

Chaque habitant a reçu lors de la réunion d'information les explications nécessaires détaillant les bonnes pratiques : emplacement recommandé, période d'installation et consignes de sécurité.

Un premier bilan sera dressé dans le courant de l'été pour évaluer l'efficacité du dispositif.

Rappelons qu'une mobilisation collective reste un atout précieux face aux défis environnementaux.



Culte

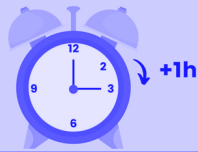
Dimanche 22 mars : messe à 11h15 à Vitry-en-Artois
Samedi 28 mars : messe des Rameaux à 18h00 à Fresnes-les-Montauban

Changement d'heure : passage à l'heure d'été

Le passage à l'heure d'été 2026 aura lieu **le dimanche 29 mars**.

Il faudra avancer nos montres d'une heure : à 2 heures, il sera 3 heures.

CHANGEMENT D'HEURE



TENUE EN LAISSE DES CHIENS

Pour la sécurité de tous - promeneurs, enfants, conducteurs, autres animaux - les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public (abords de l'école, parc de jeux, SDF, habitations...) ainsi qu'en campagne dans les chemins ruraux.

En cas de non-respect, vous risquez une amende de 150 €.



NOUVEAU A IZEL

Le salon **Manon DELPLANQUE Coiffure** a ouvert ses portes au 10B rue de Fresnes.

Prise de rendez-vous via le site <https://www.planity.com/manon-delplanque-coiffure-62490-izel-les-equerchin-eqk>



État civil

✦ Naissance

Le 17 janvier, Valentine
Fille de Donia CHLEBOWSKI et Adrien OBRY

Félicitations aux parents, longue et heureuse vie à la nouvelle-née.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Jean-François MAÏK
2, rue du Tombeau



Commémoration 19 mars 1962

Cessez le feu de la guerre d'Algérie

Cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Jeudi 19 mars à 9h30

au monument aux Morts d'Izel-les-Equerchin.



Relais Petite Enfance
à mini pas
www.cc-osartis.com

Prochains rendez-vous dans la salle des fêtes de la commune :

Vendredi 13 mars de 9h30 à 11h15 (atelier masques)

Vendredi 27 mars de 9h30 à 11h15 (atelier Pâques)

Vendredi 10 avril de 9h30 à 11h15 (parcours moteur)

Secrétariat de mairie

HORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- * de 8H30 à 12H30 le lundi
- * de 9H à 12H les mercredi et vendredi
- * de 14H à 18h00 le mardi (17h00 pendant les vacances scolaires)
- * de 14H à 17H le jeudi

Contact mail : mairie@izellesequerchin.fr

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

VOTER EST UN DEVOIR



**1^{er}
tour**

15 mars

Allons Voter!

**2^d
tour**

22 mars

Le bureau de vote à la salle des fêtes sera ouvert le 15 mars et le 22 mars en cas de second tour de 8h à 18h.

